

## Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif désigne, montre quelqu'un ou quelque chose dont on a déjà parlé. Il permet de le suivre dans le texte. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

*Paul a trouvé un oiseau. Cet oiseau était blessé*

*Paul a trouvé une tourterelle. Cette tourterelle était blessée.*

*Les oiseaux quittent la région. Ces oiseaux sont des migrants.*

### LES DÉTERMINANTS DÉMONSTRATIFS

	singulier	pluriel
masculin	ce, cet	ces
féminin	cette	ces

Attention : *cet oiseau, cet hiver*